



**PROCÈS-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'AACOCQ**  
**MARDI LE 28 SEPTEMBRE 2021**  
**DE 13H45 À 15H00**  
**EN RÉUNION-WEB, ([HTTPS://US02WEB.ZOOM.US/J/83749767201](https://us02web.zoom.us/j/83749767201))**

---

**PRÉSENCES**

**NOM**

**ORGANISATION**

**MEMBRES :**

Caroline Forget Galipeau	Regroupement des maisons de jeunes du Québec
Christine Tougas	Regroupement soutien aux aidants naturels Brome-Missisquoi
Cosette Bou Tayeh	Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec
Daniel Valois	Réseau Avant de Craquer – Québec
Ève-Isabelle Chevrier	Centre d'action bénévole de Montréal
Maxime Garneau	MDJ Imagerie
Michel-Alexandre Cauchon	Fédération des centres d'action bénévole du Québec
Michelle Lavergne	Centre d'action bénévole Lavolette
Réjean Laflamme	Corporation de Gestion communautaire de L'Outaouais
Rémi Pelletier	CDC Haut-Richelieu
Samuel Messier	La boîte à lettres de Longueuil
Sylvie Yelle	Inform'elle

**OBSERVATEURS-TRICES :**

Natacha Simard	Arc-en-ciel Vaudreuil-Soulanges
M. MOUTAHIR	
SARAH W.	

**PERSONNES-RESSOURCES :**

Claudine Labbé	AACOCQ
Richard Désormeau	Vigilis
Léa Dufresne	Normandin Beaudry
Marie-Line Audet	Présidente d'assemblée
Brigitte Nadon	Secrétaire d'assemblée

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 octobre 2020
4. Rapport de trésorerie
5. Dépôt du rapport d'activités
6. Adoption du plan d'action annuel
7. Cotisation annuelle
8. Renouvellement du régime d'assurance collective du 1er novembre 2021
9. Élections
  - 9.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

- 9.2 Présentation de la composition du conseil d'administration selon les catégories de membres et durée des mandats  
9.3 Élection du conseil d'administration  
10. Période de questions  
11. Levée de l'assemblée
- 

## **1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée**

***Samuel Messier constate le quorum et ouvre la rencontre à 13h32. Il propose Marie-Line Audet comme présidente d'assemblée et Brigitte Nadon comme secrétaire. Il est appuyé par Michelle Lavergne.***

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le point 10. Période de questions reste ouvert.

***Réjean Laflamme, appuyé par Caroline Galipeau, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.  
Adopté à l'unanimité***

## **3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 octobre 2020**

***Daniel Valois, appuyé par Sylvie Yelle, propose l'adoption du procès-verbal du 27 octobre 2020 tel que présenté.  
Adopté à l'unanimité***

## **4. Rapport de trésorerie**

Claudine Labbé présente deux rapports d'états financiers :

- Du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020, qui n'avait pas été présenté l'an dernier;
- Du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

Les documents sont partagés à l'écran.

Les missions d'examen des états financiers des deux périodes ont été effectuées par le comptable agréé Normand Bourduas. Son rapport indique le rapport présenté reflète une image fidèle des finances de l'organisme.

L'AACOCQ ne reçoit toujours pas de financement à la mission, elle est donc encore tributaire de financements par projets.

Réjean Laflamme demande quels sont les cotisations et memberships. Claudine Labbé répond qu'il s'agit du membership au RQ-ACA, la participation à leur forum Voir Grand et une contribution à la campagne Engagez-vous pour le communautaire.

***Michel-Alexandre Cauchon, appuyé par Maxime Garneau, propose l'adoption des états financiers du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020 et du 1 juillet 2020 au 30 juin 2021 tels qu'examinés par Normand Borduas, CPA.***

***Adopté à l'unanimité***

Le conseil d'administration recommande de poursuivre l'an prochain avec le comptable agréé Normand Borduas.

***Ève-Isabelle Chevrier, appuyée par Sylvie Yelle, propose de mandater Normand Borduas CPA pour la mission d'examen des états financiers 2021-2022.***

***Adopté à l'unanimité***

Claudine Labbé présente les prévisions budgétaires 2021-2022. Encore cette année, les dépenses administratives ont été réduites au minimum pour maintenir la gratuité de la cotisation aux membres.

## **5. Dépôt du rapport d'activités**

Claudine Labbé présente le document, qui est partagé à l'écran.

Elle profite de l'occasion pour nommer et remercier les membres du conseil d'administration 2020-2021 pour leur implication.

L'AACOCQ compte 23 nouveaux membres inscrits au régime d'assurances collectives. C'est une centaine d'employés assurés de plus.

L'AACOCQ a dû temporairement suspendre ses activités à partir d'avril 2020, à cause de la pandémie. Malgré tout, la plupart des objectifs du projet financé par le SACAIS ont été réalisés, notamment :

- Plan de communication en économie sociale
- Rencontres d'information et Webinaires
- Participation au forum Voir grand du RQ-ACA
- Élaboration de formations destinées aux employé·e·s assuré·e·s
- Travail sur l'enjeu de l'accessibilité financière à l'assurance collective:
  - Rédaction d'un deuxième mémoire dans le cadre de la consultation pour le prochain PAGAC, visant à préciser et chiffrer les recommandations de l'AACOCQ. Les revendications portent sur:
    - la nécessité de permettre aux organismes qui n'ont pas d'assurance collective d'y avoir accès financièrement;
    - La nécessité de permettre aux organismes qui offrent l'assurance collective de la maintenir dans leurs conditions de travail;
    - La nécessité pour l'AACOCQ d'Avoir accès à un financement de base décent pour offrir des services à ses membres et à leurs employé·e·s.

## 6. Adoption du plan d'action annuel

Claudine Labbé présente le plan d'action, qui est partagé à l'écran. Il comprend les objectifs du projet actuellement en cours et les visées de 2021-2022 pour l'AACOCQ.

Objectifs au plan d'action :

- **Réaliser un portrait des besoins en assurance collective des organismes d'AC et des entreprises d'économie sociale.**
- **Identifier des pistes d'amélioration de l'accessibilité financière à l'assurance collective pour les organismes et travailleurs-euses.**
- **Éduquer et informer les personnes assurées sur l'assurance collective et les mécanismes de l'AACOCQ .**
- **Favoriser la reconnaissance de l'AACOCQ comme association nationale oeuvrant à l'amélioration des conditions de travail des employé-e-s du milieu communautaire et social du Québec .**

Rémi Pelletier demande si une collaboration avec l'ATTACA est prévue dans le dossier de l'Alliance pour l'amélioration des conditions de travail. Claudine Labbé répond que l'AACOCQ était présente dans les débuts de l'ATTACA, quand elle était plutôt un syndicat professionnel. Depuis que c'est devenu un OBNL, on regarde leurs travaux en parallèle. Marie-Line Audet ajoute qu'il n'est pas question de se substituer à l'ATTACA mais d'être complémentaire et que le rôle de l'AACOCQ soit davantage connu et reconnu.

***Caroline Forget Galipeau, appuyée par Michel-Alexandre Cauchon, propose l'adoption du plan d'action annuel tel que présenté.  
Adopté à l'unanimité***

## 7. Cotisation annuelle

Le conseil d'administration recommande de maintenir la gratuité de la cotisation annuelle.

***Samuel Messier, appuyé par Michel-Alexandre Cauchon, propose de maintenir la gratuité de la cotisation annuelle.  
Adopté à l'unanimité***

## 8. Renouvellement du régime d'assurance collective du 1er novembre 2021

Léa Dufresne, conseillère en assurances collective chez Normandin Beaudry présente le point. Elle rappelle les principes directeurs qui guident les décisions :

- La sécurité financière;
- La compétitivité;
- La flexibilité;
- Les mesures de contrôle de coûts;
- La simplicité et la compréhension.

La Croix-bleue avait d'abord proposé une augmentation de 13.2%. Après négociations, l'augmentation est d'en moyenne 6.4% pour les organismes.

La hausse est particulièrement marquée pour les soins dentaires.

Pour les employés, selon différents facteurs, l'augmentation serait entre un et quatre dollars par semaine.

Un appel d'offres a été fait pour le programme d'aide aux employés et leurs familles et pour la télémédecine.

Maple a été retenu pour la télémédecine. Léa Dufresne souligne que ce programme est facultatif. Samuel Messier précise en quoi consiste la télémédecine.

Rémi Pelletier s'inquiète que cela encourage la privatisation de la santé.

Samuel Messier explique que la question s'est posée au conseil d'administration. On a conclu que c'était important de l'offrir pour être compétitif avec les compagnies qui l'offrent. Le programme est facultatif. Il donne l'exemple d'analyses en laboratoire ou de certains examens médicaux offerts au privé bien qu'ils le soient dans le réseau public. La réflexion avait déjà été faite.

Rémi Pelletier se dit rassuré que le conseil d'administration se soit penché sur la question et lui fait confiance mais il reste inconfortable. Une réflexion plus poussée devrait être faite.

Réjean Laflamme dit comprendre la préoccupation mais l'assurance-médicament est la plus importante couverture et il existe un régime public. Presque toutes les couvertures sont de la privatisation, en fait.

Samuel Messier remercie Normandin Beaudry de rendre claires les polices d'assurance. Réjean Laflamme est d'accord. Il ajoute qu'ils négocient avantageusement.

Samuel Messier dit souhaiter une dynamisation de la vie associative de l'AACOCQ autour de la santé des travailleurs-euses du communautaire. Pour ce faire, un financement récurrent est nécessaire pour l'AACOCQ.

## **9. Élections**

### **9.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection**

***Samuel Messier, appuyé par Ève-Isabelle Chevrier, propose Marie-Line Audet comme présidente d'élections et Brigitte Nadon comme secrétaire.  
Adopté à l'unanimité***

### **9.2 Présentation de la composition du conseil d'administration selon les catégories de membre et durée des mandats**

Cette année, trois postes sont à pourvoir; deux pour organismes employeurs et un individuel.

L'AACOCQ n'a qu'une membre individuelle et elle n'a pas manifesté le désir de s'impliquer sur le conseil d'administration. Le poste sera donc ouvert pour un organisme, tel que cela a été voté plus tôt, en Assemblée générale extraordinaire.

Michelle Lavergne et Michel-Alexandre Cauchon ont fait parvenir leurs candidatures à l'avance.

Samuel Messier propose Ève-Isabelle Chevrier. Elle se désiste.

La présidente d'élections demande si d'autres personnes souhaitent se présenter ou en présenter une autre.

Les deux candidats sont invités à se présenter.

Puisqu'il y a trois postes à pourvoir et deux personnes en candidature, celles-ci sont élues par acclamation.

La présidente d'élections invite les personnes qui seraient intéressées ultérieurement à se manifester auprès du conseil d'administration.

Elle remercie Samuel Messier pour son implication et La Boîte à lettres de Longueuil pour son soutien.

## 10. Période de questions

Le point est vide.

## 11. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discuté, l'assemblée est levée à 15h11.

Certifié conforme par



Michel-Alexandre Cauchon  
Secrétaire